



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 370

Texte de la question

EMPLOIS DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Christophe Masse, pour le groupe socialiste.

M. Christophe Masse. Ma question s'adresse à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

M. Christian Bataille. L'intellectuel de luxe ! L'intellectuel décadent !

M. Christophe Masse. Monsieur le ministre, l'emploi reste en France une grande préoccupation et il faut traiter cette question avec sérieux. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)* Or, s'il existe un secteur dans lequel la responsabilité du Gouvernement est engagée, c'est bien l'éducation nationale. *(Exclamations sur les mêmes bancs.)* Monsieur le ministre, dans le cadre de votre politique de démantèlement des contrats aidés, qu'ils s'agisse des CES, des CEC ou des emplois-jeunes, c'est toute une politique éducative et sociale que vous remettez en cause. *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

M. Yves Nicolin. Baratin !

M. Christophe Masse. Les aides-éducateurs et les surveillants manifesteront d'ailleurs demain à ce sujet.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Bravo !

M. Christophe Masse. Face à ce démantèlement, que proposez-vous ? Cinq mille assistants d'éducation supplémentaires. Mais la proposition a déjà été rejetée par le Conseil supérieur de l'éducation nationale et, de toute façon, elle ne vous permettrait pas d'innover comme vous le souhaitez : 5 000, c'est bien, mais c'est insuffisant, car c'est 20 000 postes qu'il faut pour juin 2003, puis 60 000 en 2004 et 40 000 en 2005 et 2006. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle. Pourquoi pas 500 000 ?

M. Christophe Masse. Monsieur le ministre, savez-vous quelle est actuellement la plus grande entreprise de France qui licencie activement ?

Plusieurs députés du groupe socialiste. Daewoo !

M. Christophe Masse. Quelle est la plus grande entreprise qui se sépare de sa jeunesse ? Quelle est celle qui organise le plus vaste plan social qu'ait jamais connu la France ? C'est votre ministère. C'est vous, monsieur le ministre, vous et votre gouvernement ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

M. Bernard Deflesselles. Démagogue !

M. le président. Posez votre question, monsieur le député.

M. Christophe Masse. Une avalanche de mots ne masquant que rarement une absence d'action, monsieur le ministre, quelles mesures comptez-vous mettre en oeuvre pour arrêter ce véritable massacre social ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Théodule ! Théodule !

M. Luc Ferry, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Monsieur le député, je vais vous répondre avec grand plaisir, même si c'est pour répéter ce que j'ai déjà eu l'occasion de vous dire ici même à plusieurs reprises. Mais la répétition est l'âme de l'enseignement. *(Rires et applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)* Je vous redis donc très simplement, car il est inutile de tourner autour du pot, que le système des emplois-jeunes ne nous convenait pas.

M. Bernard Roman. C'est pourquoi vous les jetez à la rue...

M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Tout d'abord, c'était un système bâtarde au sein du service public, puisque les contrats étaient de droit privé. En second lieu, personne n'avait réfléchi, lors de sa mise en place, aux véritables fonctions dont nous avons besoin au sein des établissements, si bien que la plupart des syndicats l'avaient alors rejeté, c'est un point que l'on a tendance à oublier, parce que cela arrange tout le monde. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

Nous mettons en place un meilleur système, celui des assistants d'éducation, et faisons porter nos efforts sur deux points particuliers : d'une part, il s'agira de contrats de droit public ; d'autre part, nous multiplierons par six le nombre des jeunes adultes qui s'occupent des enfants handicapés. Ainsi, en 2003, il y aura plus de surveillants dans nos établissements qu'il n'y en avait en 2002. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

J'ajoute, pour compléter le tableau, que nous allons avoir la possibilité de recruter 30 000 enseignants par concours. Les professeurs comprennent ce que je dis et savent que c'est une excellente nouvelle.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Masse](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 370

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 février 2003